

10 ANS DE JURISPRUDENCE EN COPROPRIÉTÉ

SOYEZ JUGES DES AFFAIRES DE COPROPRIÉTÉ!

CO151

1 jour
(7 h)

- Cas pratiques
- Support pédagogique
- Quiz d'évaluation finale

Tarif : **220 € HT**

SPÉCIALISATION

OBJECTIFS :

- Un Tribunal pédagogique de la copropriété composé des apprenants !!
- Améliorer la compétence juridique des syndics
- Formation interactive avec des affaires jugées par la Cour de cassation où les participants jouent les rôles de juges, parties impliquées et avocats
- Les plus grandes affaires de copropriété rendues par la Cour de Cassation
- Se constituer ainsi une base de données reflétant les Arrêts de Cassation les plus importants

NIVEAU & PUBLIC :

Tous professionnels de l'immobilier
Prérequis : aucun

MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

Vidéo projecteur, paper-board
Effectif maximum : 50

INTERVENANT(S) :

Formateur : **Avocat spécialisé**
Validé par le Bureau de la
Commission Formation FNAIM

 Programme accessible aux personnes en situation de handicap

PROGRAMME

INTRODUCTION

- Règles de la constitution de notre Tribunal fictif composé des participants :
- Attribuer les rôles de juges, avocats et plaignants sur des cas réels
- Tirage au sort des participants à tour de rôle
- Explications sur l'importance et le rôle de la Jurisprudence dans la gestion des copropriétés

I – JURISPRUDENCES SUR LE SYNDIC

II – SUR LES PARTIES PRIVATIVES

III – SUR LES PARTIES COMMUNES

IV – SUR LES CHARGES DE COPROPRIÉTÉ

V – SUR LE CONSEIL SYNDICAL

VI – SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE